



RÉSUMÉ D'ÉVALUATION



6^{ème} PHASE DU PROGRAMME DES PETITES INITIATIVES – PPI 6

PAYS : AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE

Évaluateur : Nora Youcef et Laurène de Saint Chaffray (Azimio Field Consulting)

Date de l'évaluation : Avril 2025

DONNÉES CLÉS DE L'APPUI FFEM

Montant du financement FFEM : 3 000 000 €

Date d'octroi du projet : 01 juillet 2021

Durée : 4 ans

Nom du projet : 6^{ème} phase du Programme des petites initiatives

Numéro de projet : CZZ 3228

Contexte

Lancé en 2006, le Programme Petites Initiatives (PPI), financé par le FFEM et mis en œuvre par le Comité français de l'UICN, soutient la société civile africaine dans ses actions de conservation de la biodiversité. La phase 6 (2021–2025) s'inscrit dans la continuité des évolutions précédentes, avec une consolidation du positionnement stratégique autour de trois leviers : financement de projets, renforcement des capacités organisationnelles, et valorisation des initiatives en Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale et sur la façade Atlantique.

Intervenants et mode opératoire

Le programme est piloté par le Comité français de l'UICN, en lien avec ses partenaires techniques et financiers, et mis en œuvre par une équipe engagée et à taille humaine, appuyée par 4 coordinateurs régionaux assurant l'identification des partenaires, le suivi des projets et un accompagnement de proximité des organisations de la société civile (OSC). Les projets appuyés sont sélectionnés après appels à projets et évalués par un comité indépendant.

Pour cette 6^{ème} phase, 71 projets portés par 59 organisations africaines (dont un réseau d'OSC) ont été soutenus dans 18 pays, avec des financements apportés par le programme allant de 20 000€ à 70 000€.

OBJECTIFS

Renforcer l'impact et le plaidoyer des organisations de la société civile africaines dans la conservation de la biodiversité, en soutenant des projets locaux, en consolidant leurs capacités organisationnelles et en favorisant leur visibilité et mise en réseau.

Objectifs spécifiques :

Financer des initiatives locales pertinentes, renforcer la structuration des OSC émergentes, expérimenter des approches innovantes de conservation, et favoriser l'apprentissage collectif et les dynamiques de réseau à l'échelle régionale.

INNOVATION TESTÉE

Le programme PPI cible les petites organisations de la société civile africaine qui n'ont pas ou peu accès aux circuits de financement internationaux. Il se distingue par une approche intégrée combinant financement flexible, accompagnement personnalisé et renforcement organisationnel, reposant sur une posture de confiance et une forte capacité d'adaptation aux réalités locales.



RÉSULTATS DE L'EVALUATION

Pertinence

Le PPI 6 présente une forte adéquation avec les priorités internationales et les besoins spécifiques des OSC africaines. Son approche souple, contextualisée et sur-mesure permet de répondre de manière fine et différenciée à des enjeux de conservation dans des contextes complexes. En particulier, la diversité des guichets de financement et une attention particulière au développement organisationnel ont été des atouts du PPI 6 pour répondre à la diversité des besoins des OSC. La mise en place du FADO (Fonds d'appui au développement organisationnel) a constitué une innovation marquante très pertinente.

Cohérence

Le programme s'appuie sur une forte cohérence interne entre ses composantes (financement, appui-renforcement) et sur une posture de facilitation qui favorise les articulations entre acteurs, échelles et territoires. Le rôle de catalyseur du PPI s'est accru lors de cette phase 6, et est valorisé par l'ensemble des parties prenantes. Le positionnement du PPI par rapport aux autres dispositifs de soutien à la conservation de la biodiversité s'illustre par une très bonne complémentarité.

Efficacité

Le PPI 6 a largement dépassé ses objectifs initiaux, avec 71 projets financés (contre 40 prévus initialement), un taux de succès estimé à 87 % et un fort renforcement des capacités de plus de 130 OSC. L'accompagnement, le coaching et la mise en réseau ont été particulièrement plébiscités, tandis que la communication et le suivi-évaluation restent perfectibles, notamment en matière de priorisation et de simplification des indicateurs. La majorité des OSC appuyées rapportent une atteinte, voire un dépassement, des objectifs fixés dans leurs conventions de financement, qu'il s'agisse d'indicateurs écologiques ou socio-économiques.

VALEUR AJOUTÉE DU FFEM

Avec cette 6^{ème} phase, le FFEM soutient maintenant depuis 20 ans un dispositif unique d'intermédiation reliant échelles locale, régionale et internationale, favorisant l'expérimentation, la confiance et l'innovation organisationnelle au service de la conservation de la biodiversité d'Afrique, par et pour les communautés.

« La force du PPI, c'est l'accompagnement de proximité, sur mesure. Chaque organisation reçoit un accompagnement qui lui est propre. »

Représentant d'une OSC bénéficiaire du PPI

Retrouvez les détails de la fiche projet en flashant le QR Code



Efficience

Le rapport entre les moyens mobilisés et les résultats atteints est globalement satisfaisant. Le PPI 6 a permis de financer un nombre important de projets avec une équipe restreinte et une grande agilité opérationnelle. Toutefois, une amélioration des délais administratifs et financiers permettrait une réactivité accrue du PPI.

Impact

Les effets du programme sont significatifs, tant sur les trajectoires des OSC partenaires que sur les dynamiques locales de conservation. Le PPI renforce durablement les capacités d'action des OSC, leur crédibilité institutionnelle et leur impact sur le terrain, tout en favorisant l'émergence de dynamiques collectives et de partenariats multi-acteurs.

Viabilité/durabilité

La posture de confiance, la continuité de l'accompagnement et la montée en compétences organisationnelles contribuent à la pérennisation des effets du programme. La réduction progressive du soutien aux partenaires les plus robustes favorise leur autonomisation et la réallocation des ressources vers de nouveaux acteurs.

Toutefois, dans un contexte instable et incertain, la pérennité des dynamiques engagées dépendra de la capacité du programme à diversifier ses partenariats financiers, et à ajuster son niveau d'ambition aux moyens disponibles et à organiser de manière fluide la sortie des OSC devenues plus autonomes, tout en maintenant un accompagnement solide des structures émergentes.

ENSEIGNEMENTS & RECOMMANDATIONS

La phase 6 confirme la pertinence du modèle du PPI, fondé sur un accompagnement de proximité, souple et adapté aux réalités locales. L'approche intégrée (financement, appui méthodologique, mise en réseau) produit des effets structurants, tout en évoluant pour simplifier ses outils et renforcer son rôle d'intermédiation. Au-delà des résultats, la phase 6 a mis en lumière plusieurs défis que le programme a commencé à traiter mais qui devront être poursuivis :

- Alléger les procédures administratives et financières afin de maintenir la qualité de l'accompagnement tout en répondant à une demande croissante, renforcer la priorisation des bénéficiaires, et clarifier la stratégie de communication et d'influence pour mieux structurer les actions de valorisation et de plaidoyer du programme,
- Renforcer les espaces d'échange inter-partenaires, soutenir les dynamiques régionales, et structurer davantage les partenariats avec réseaux, institutions et bailleurs afin d'amplifier les effets à long terme,
- Développer la fonction de mise en réseau comme levier stratégique central de la phase 7.